

# PARTICULIERS



## TARIFS DES OPÉRATIONS & SERVICES AU 07/12/2017



Tarifs applicables dans  
les agences de l'ex Banque  
Populaire Atlantique\*

Prix en euros, exprimés taxes incluses  
lorsque celles-ci sont dues.

*\* Voir liste en page 2*

BANQUE POPULAIRE  
GRAND OUEST  
ADDITIONNER LES FORCES, MULTIPLIER LES CHANCES



## Liste des agences Banque Populaire Grand Ouest concernées par cette brochure tarifaire, classées par département

### FINISTÈRE

Agence Professionnels Quimper  
Audierne  
Briec  
Châteaulin  
Concarneau  
Crozon  
Douarnenez  
Fouesnant  
Le Guilvinec  
Pont-l'Abbé  
Quimper Banque Privée  
Quimper Gare  
Quimper Kerfeunteun  
Quimper Les Chênes  
Quimper Steir  
Quimperlé

Rezé Libération

Sautron  
Savenay  
St Brévin  
St Etienne de Montluc  
St Herblain  
St Julien de Concelles  
St Nazaire Océane  
St Nazaire Point du Jour  
St Nazaire République  
St Philbert de Grand Lieu  
St Sébastien sur Loire  
Ste Luce  
Thébaudières  
Treillières  
Vallet  
Vertou

Hennebont

La Roche Bernard  
Lanester  
Locminé  
Lorient Aristide Briand  
Lorient Bove  
Lorient Keryado  
Océan Banque Privée  
Ploemeur  
Ploermel  
Plouay  
Pontivy  
Port-Louis  
Questembert  
Queven  
Quiberon  
Sarzeau  
Séné Poulfanc  
St Avé

Sud Bretagne Agriculture  
Vannes Kercado  
Vannes Marchais  
Vannes Ménimur

### LOIRE-ATLANTIQUE

Agence Professionnels Nantes Centre  
Agence Professionnels Pays de Retz  
Agence Professionnels Presqu'île  
Agence Professionnels St Nazaire  
Ancenis  
Atlantique Coopération  
Blain  
Bouaye  
Bouguenais  
Carquefou  
Châteaubriant  
Clisson  
Couëron  
Doulon Toutes Aides  
Guéméné Penfao  
Guérande  
Herbignac  
Ile de Nantes  
La Baule Banque Privée  
La Baule Centre  
La Chapelle sur Erdre  
Le Croisic  
Les Sorinières  
Loire Atlantique Agriculture  
Machecoul  
Nantes Banque Privée  
Nantes Beaujoire  
Nantes Beaulieu  
Nantes Bellevue  
Nantes Feltre  
Nantes Jean Macé  
Nantes Les Facultés  
Nantes Paridis  
Nantes Pont du Cens  
Nantes Racine  
Nantes Rond Point de Paris  
Nantes Rond Point de Rennes  
Nantes St Pierre  
Nantes Ste Thérèse  
Nantes Talensac  
Nantes Zola  
Nort sur Erdre  
Pont-Château  
Pornic Centre  
Pornic Europe  
Pornichet

### MAINE-ET-LOIRE

Agence Professionnels Angers Centre  
Agence Professionnels Cholet  
Agence Professionnels Saumur  
Angers Espace-Anjou  
Angers Foch  
Angers Gare  
Angers la Madeleine  
Angers Maine  
Angers Nid de Pie  
Angers Pasteur  
Angers Roseraie  
Angers St Serge  
Anjou Agriculture  
Anjou Banque Privée  
Avrillé  
Bagneux  
Baugé-en-Anjou  
Beaufort-en-Vallée  
Beaupréau  
Chalonnes-sur-Loire  
Chemillé  
Cholet Gambetta  
Cholet Plessis  
Doué-la-Fontaine  
Le Lion d'Angers  
Les Ponts-de-Cé  
Longué  
Montreuil-Juigné  
Montreuil-Bellay  
Mûrs-Erigné  
Saumur St Lambert  
Saumur Volney  
Segré  
St Barthélemy d'Anjou  
St-Macaire-en-Mauges  
Trélazé

### VENDEE

Agence Professionnels  
La Roche-sur-Yon  
Aizenay  
Challans  
Chantonay  
Fontenay St Médard  
Fontenay-le-Comte  
La Chataigneraie  
La Roche Lafayette  
La Roche Point du Jour  
La Roche Sud  
Les Essarts  
Les Herbiers  
Les Sables Le Port  
Les Sables Président  
Luçon  
Montaigu  
Mortagne-sur-Sèvre  
Olonne-sur-mer  
Pouzauges  
St Gilles-Croix-de-Vie  
St Jean-de-Monts  
Vendée Agriculture  
Vendée Banque Privée

### E-Agence BluePop

### MORBIHAN

Agence Professionnels Lorient  
Agence Professionnels Vannes  
Arradon  
Auray  
Baud  
Carnac  
Guer  
Guidel



= Produits ou services inclus ou bénéficiant d'avantages tarifaires dans le cadre de la convention personnalisée Affinéa.



Ce pictogramme identifie sur vos relevés de compte les opérations correspondant à vos frais bancaires. Afin de vous offrir une meilleure lisibilité sur nos tarifs, un récapitulatif de ces frais figure en fin de votre relevé de compte.

# SOMMAIRE

## EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

4

## OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

5

- 5 • Ouverture, transformation, clôture
- 6 • Relevés de compte
- 6 • Tenue de compte
- 6 • Services en agence
- 7 • Dates de valeur et délai d'encaissement
- 7 • Succession

## BANQUE À DISTANCE

8

- 8 • Par Internet
- 9 • Par Téléphone
- 9 • Par Automate

## VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

10

- 10 • Cartes
- 11 • Services liés à la carte bancaire
- 12 • Virement SEPA
- 12 • Prélèvement SEPA
- 12 • Chèque

## OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

13

- 13 • Affinéa, la convention personnalisée
- 14 • Horizon
- 14 • Cadencia
- 14 • Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF)
- 15 • Equipage

## IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

15

- 15 • Commission d'intervention
- 15 • Opérations particulières
- 16 • Incidents de paiement

## DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

17

## ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

20

## ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

22

## OPÉRATIONS BANCAIRES À L'INTERNATIONAL

24

## AVANTAGES SPÉCIFIQUES RÉSERVÉS AUX JEUNES (- DE 28 ANS)

25

## RÉSOUTRE UN LITIGE

27

# EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

TARIFS EN €

Les tarifs ci-dessous sont indiqués hors offre groupée de produits et services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

## Liste des services

|                                                                                                                                                                                                                                                                |                       |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| Abonnement à des services de banque à distance<br>(Internet) - Cyberplus Découverte <sup>(1)</sup>                                                                                                                                                             | Gratuit               |
| Abonnement à un produit offrant des alertes<br>sur la situation du compte par SMS ou courriel<br>(réservé aux abonnés Cyberplus <sup>(1)</sup> et Cyberplus Découverte <sup>(1)</sup> )                                                                        |                       |
| – permettant de recevoir 4 alertes par mois<br>(soit pour information 12 euros par an)                                                                                                                                                                         | 1,00 par mois         |
| – par alerte supplémentaire                                                                                                                                                                                                                                    | 0,20 par alerte reçue |
| Cotisation carte de paiement internationale<br>(Visa Classic Voile, Visa Classic, Visa Classic Voile Facelia,<br>Visa Classic Facelia, ou Mastercard)                                                                                                          |                       |
| – à débit immédiat                                                                                                                                                                                                                                             | 41,00 par an          |
| – à débit différé                                                                                                                                                                                                                                              | 47,00 par an          |
| Cotisation carte de paiement à autorisation<br>systématique (Visa Electron)                                                                                                                                                                                    | 29,00 par an          |
| Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque<br>(cas d'un retrait en euro dans la zone euro avec une<br>carte de paiement internationale)<br>(Visa Classic Voile, Visa Classic, Visa Classic Voile Facelia,<br>Visa Classic Facelia, ou Mastercard) |                       |
| – par retrait (à partir du 5 <sup>ème</sup> retrait par mois)                                                                                                                                                                                                  | 1,00 par retrait      |
| Frais par virement occasionnel (cas d'un virement SEPA)                                                                                                                                                                                                        |                       |
| – en agence                                                                                                                                                                                                                                                    | 3,65                  |
| – par internet                                                                                                                                                                                                                                                 | Gratuit               |
| Paiement d'un prélèvement SEPA                                                                                                                                                                                                                                 |                       |
| – frais de mise en place d'un mandat de prélèvement                                                                                                                                                                                                            | Gratuit               |
| – frais par paiement d'un prélèvement                                                                                                                                                                                                                          | Gratuit               |
| Commission d'intervention                                                                                                                                                                                                                                      |                       |
| – par opération, avec un plafond de 80 euros par mois                                                                                                                                                                                                          | 8,00                  |
| Cotisation à une offre d'assurance de perte ou vol<br>des moyens de paiement - Sécuriplus                                                                                                                                                                      | 24,00 par an          |
| Frais de tenue de compte                                                                                                                                                                                                                                       | 2,05 par mois         |
| Soit pour information 24,60 € par an                                                                                                                                                                                                                           |                       |

Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité consultatif du Secteur financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes et sur l'Internet un extrait standard des tarifs.

(1) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

# OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

## Ouverture, transformation, clôture

Ouverture d'un compte avec signature de la Convention de Compte\* Gr<sup>atuit</sup>

Aide au changement de domiciliations bancaires (offre d'aide à la mobilité bancaire) Gr<sup>atuit</sup>

Vous ouvrez un nouveau compte, nous nous chargeons de la domiciliation de tous vos virements et prélèvements. Vous déménagez, nous nous engageons à faciliter vos démarches de transfert de compte(s) vers une autre Banque Populaire ou vers notre e-agence. N'hésitez pas à consulter votre conseiller ou à vous reporter au "Guide de la Mobilité", disponible dans votre agence et sur notre site Internet.

Liste de vos opérations récurrentes et automatiques Gr<sup>atuit</sup>

Clôture de compte\* :

– compte de dépôt Gr<sup>atuit</sup>

– comptes épargne (PEL, CEL...) Gr<sup>atuit</sup>

Transfert de compte vers une autre Banque Populaire (tous types de comptes) Gr<sup>atuit</sup>

Transfert de compte vers un autre établissement :

– comptes épargne (PEL, CEL, PEP, PEA espèces) 100,00

– comptes titres ordinaires ou PEA

– frais par ligne 9,50

– forfait minimum 100,00

Désolidarisation de compte joint 35,00

Les Services Bancaires de Base (dans le cadre du Droit au Compte) se composant des produits et services suivants : Gr<sup>atuit</sup>

Service défini à l'article D 312-5-1 du Code Monétaire et Financier, offerts dans le cadre du Droit Au Compte, qui vous permet si vous n'avez pas ou plus de compte de dépôt et si une banque refuse de vous en ouvrir un, de demander à la Banque de France de désigner une banque où vous pourrez en bénéficier gratuitement.

- l'ouverture, la tenue et la clôture du compte
- un changement d'adresse par an
- la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire
- la domiciliation de virements bancaires
- l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte
- l'encaissement de chèques et de virements bancaires
- les paiements par prélèvement SEPA, Titre Interbancaire de Paiement (TIP SEPA) ou virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance
- des moyens de consultation à distance du solde du compte
- les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte
- une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne
- deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services
- la réalisation des opérations de caisse

En cas d'incident, les frais de commissions d'intervention sont de 4 € par opération, plafonnés à 20 € par mois (5 opérations).

\*Prestation de base au sens des articles L 312-1 et D 312-5 du Code Monétaire et Financier.

## Relevés de compte

|                                                                                                                                                           |                                                                                                 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Relevé de compte électronique (format PDF)<br>(réservé aux abonnés Cyberplus et Cyberplus Découverte)<br>ou relevé de compte envoyé par courrier (papier) | Gratuit                                                                                         |
| – mensuel*                                                                                                                                                | Gratuit                                                                                         |
| – par quinzaine (soit pour information 20 euros par an)                                                                                                   | 5,00 par trim.                                                                                  |
| – décadaire (soit pour information 40 euros par an)                                                                                                       | 10,00 par trim.                                                                                 |
| – hebdomadaire (soit pour information 60 euros par an)                                                                                                    | 15,00 par trim.                                                                                 |
| – quotidien (soit pour information 240 euros par an)                                                                                                      | 60,00 par trim.                                                                                 |
| Relevé de compte mensuel électronique + maintien du<br>relevé papier (soit pour information 16,20 par an)                                                 | 1,35 par mois                                                                                   |
| Relevé de compte sur un automate Banque Populaire                                                                                                         | Gratuit                                                                                         |
| Carnet de bord - Synthèse du fonctionnement de vos<br>comptes                                                                                             | Gratuit                                                                                         |
| – papier : synthèse annuelle                                                                                                                              | 10,40                                                                                           |
| – internet : synthèse 12 mois glissants<br>(réservé aux abonnés Cyberplus)                                                                                | Gratuit                                                                                         |
| Pour gérer votre patrimoine financier, vous pouvez disposer de relevés dédiés                                                                             |                                                                                                 |
| – relevé Patrimonial                                                                                                                                      |  28,30 par an  |
| – relevé ISF                                                                                                                                              |  28,30 par an |

## Tenue de compte

|                                                                                                                                                                   |                                                                                          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|
| Frais de tenue de compte*<br>(tarif mensuel prélevé trimestriellement non facturé aux<br>jeunes de moins de 18 ans)<br>(soit pour information 24,60 euros par an) |  2,05 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|

Frais perçus par la banque ou l'établissement de paiement pour la gestion du compte.

|                                                                                                                               |                                                                                  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|
| Frais de tenue de compte de dépôt inactif<br>(compte inactif au sens de l'article L 312-19 du code<br>monétaire et financier) | 30,00 par an <sup>(1)</sup><br>dans la limite du<br>solde créditeur<br>du compte |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|

(1) Le montant des frais et commissions prélevés annuellement sur un compte de dépôt inactif est plafonné par arrêté ministériel.

## Services en agence

|                                                                           |         |
|---------------------------------------------------------------------------|---------|
| Délivrance d'un RIB ou IBAN*                                              | Gratuit |
| Frais de traitement, de recherche et de conservation<br>des avoirs (NPAI) | 18,00   |
| Mise à disposition de fonds                                               | 25,00   |
| Changement d'adresse*                                                     | Gratuit |

\*Prestation de base au sens des articles L 312-1 et D 312-5 du Code Monétaire et Financier.

**€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)**

|                                                                                               |                     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| Frais de recherche d'information(s) et/ou de document(s)                                      | Gratuit             |
| – frais de recherche sur information disponible en agence                                     |                     |
| – frais de recherche sur information non disponible en agence (recherche archive(s)) :        |                     |
| – identité de l'émetteur d'un flux                                                            | 2,50                |
| – duplicata (relevé de compte, chèque émis)                                                   | 2,50                |
| – autre recherche                                                                             | mini 30,00          |
| – contestation non justifiée sur une opération (espèce, carte, chèque, prélèvement, virement) | 30,00 par opération |

**Frais de location de coffre-fort (abonnement annuel)**

Nous consulter pour déterminer le volume et le niveau de garantie dont vous avez besoin (réduction de 50 % pour les sociétés).

À partir de 86,92

**Dates de valeur et délai d'encaissement**

La date de valeur sert de référence au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs dans le cadre d'opérations de paiement. Elle intègre les délais de traitement nécessaires à la réalisation de certaines opérations.

Virement émis / Prélèvement / Chèque payé J  
J = jour ouvré en débit en compte

Virement reçu J  
J = jour du règlement interbancaire

Chèque remis à la Banque Populaire Grand Ouest J  
J = jour de remise des chèques à l'agence avant 15H30 (du lundi au vendredi). Après 15H30 report au jour ouvré suivant.

Délai d'indisponibilité sur remise de chèque 10 jours ouvrés  
sur compte de dépôt ou d'épargne

Délai pendant lequel la Banque peut refuser une avance sur le chèque remis à l'encaissement. En cas d'application d'un tout autre délai, le client en sera informé.

**Succession (transmission du patrimoine)**

|                                                                      |              |
|----------------------------------------------------------------------|--------------|
| Pour les avoirs inférieurs ou égaux à 200 euros                      | Pas de frais |
| Pour les avoirs supérieurs à 200 euros                               | 1 %          |
| – mini                                                               | 62,00        |
| – maxi                                                               | 495,00       |
| Frais annuels pour dossier non réglés, avec date d'ouverture > 2 ans | 62,00        |
| Frais pour résiliation de crédit                                     | 31,00        |
| Forfait en cas de communauté universelle                             | 62,00        |

# BANQUE À DISTANCE

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

## Par Internet

Abonnement à des services de banque à distance\*  
(Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)  
Cyberplus Découverte<sup>(1) (2)</sup> Gratuit

Abonnement permettant de consulter ses comptes sur Internet et d'effectuer des virements.

Abonnement à des services de banque à distance\*  
(Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)  
Cyberplus<sup>(1) (2)</sup> (soit pour information 30 euros par an) **A** 2,50 par mois

Abonnement permettant, grâce à un accès sécurisé, de consulter ses comptes et portefeuilles boursiers sur Internet, d'effectuer des virements, de passer des ordres de bourse et d'accéder à l'information boursière et financière et de gérer son crédit renouvelable Facélia.

Mise à disposition d'un Pass Cyberplus pour la sécurisation  
des opérations en ligne  
(frais en sus si envoi en urgent : 3,01 € et fourniture de Pass  
supplémentaire : 9,94 €/Pass) Gratuit

**Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation  
du compte par SMS ou courriel** (réservé aux abonnés Cyberplus  
Découverte)

- permettant de recevoir 4 alertes par mois 1,00 par mois  
(soit pour information 12 euros par an)
- par alerte supplémentaire 0,20 par alerte  
reçue

**Abonnement à un produit offrant des alertes sur  
la situation du compte par SMS ou courriel** (réservé  
aux abonnés Cyberplus) Gratuit

Paramétrez vos choix d'alertes avec réception par sms ou par courriel :  
– alerte sur solde de compte (selon le seuil de déclenchement  
que vous définissez)  
– alerte sur opération (type d'opération, montant attendu)  
Facturations distinctes par canal d'alertes (SMS ou Courriel)

Accès à l'image des chèques remis et téléchargement Gratuit

Confirmation de l'exécution d'un virement émis  
(par SMS ou courriel) Gratuit

\* Prestation de base au sens des articles L 312-1 et D 312-5 du Code Monétaire et Financier.

<sup>(1)</sup> Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

<sup>(2)</sup> Le(s) service(s) souligné(s) correspond(ent) à celui (ceux) proposé(s) dans le cadre du produit mentionné.

## Par Téléphone

Tonalité Plus et SMS+ permettent de connaître, à tout moment et sans abonnement, le solde du compte et les dernières opérations.

### Frais d'utilisation des services de banque à distance\*

(Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)

Serveur Vocal Tonalité Plus(2)

– composer le **0 821 010 150** Service 0,12 €/min + prix appel

ou depuis l'étranger +(33)1 41 86 24 24

Coût selon  
opérateur

Accéder à votre pôle régional :

composer le 02 72 79 40 40

Appel non  
surtaxé

### Frais d'utilisation des services de banque

**à distance** (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) - SMS +<sup>(2)</sup>

0,35 par envoi

Réception à la demande et sans abonnement du solde de son compte et des dernières opérations.

– Composer le 6 11 10 à partir de votre mobile  
(hors coût d'un SMS facturé par votre opérateur)

### Abonnement à des services de banque à distance

(Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) **Moviplus<sup>(2)</sup>**

Moviplus permet de recevoir sur téléphone mobile, le solde du compte, selon une périodicité adaptée à ses besoins.

– Moviplus quotidien (soit pour information 48 euros par an) 4,00 par mois  
– Moviplus bi-hebdomadaire (soit pour information 24 euros par an) 2,00 par mois

## Par Automate

Service Bancaire National

Gratuit

Lors de déplacements hors de sa région habituelle, le Service Bancaire National attaché à la carte de paiement permet de consulter le solde de son compte sur l'ensemble des distributeurs Banque Populaire, de réaliser un virement vers un autre compte Banque Populaire et d'effectuer un retrait.

\*Prestation de base au sens des articles L 312-1 et D 312-5 du Code Monétaire et Financier.

<sup>(2)</sup> Le(s) service(s) souligné(s) correspond(ent) à celui (ceux) proposé(s) dans le cadre du produit mentionné.

# VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

## Cartes (cotisation annuelle)

La carte bancaire peut être à débit immédiat (votre compte sera débité à chaque utilisation), ou à débit différé (le débit global de vos achats sera effectué en fin de mois). Les retraits d'espèces sont toujours débités immédiatement. Les cartes Visa ou Mastercard Internationales permettent d'effectuer des opérations à l'étranger. Les cartes Visa 1<sup>er</sup>, Visa Platinum et Visa Infinite sont associées à de nombreux services. En cas de perte ou vol de votre carte, appelez le 01 77 86 24 24 (appel non surtaxé, coût selon votre opérateur), 7 j/7, 24h/24 pour faire immédiatement opposition.

### Carte de paiement\*

|                                                                                                                       |                                                                                   |        |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|--------|
| – cotisation carte Visa Electron à autorisation systématique <sup>(1)</sup>                                           |  | 29,00  |
| – cotisation carte Visa Electron NRJ <sup>(1)(2)</sup>                                                                |  | 29,00  |
| – cotisation carte Visa Classic Voile ou Visa Classic ou Visa Classic NRJ <sup>(2)</sup> ou Mastercard <sup>(1)</sup> |  |        |
| – à débit immédiat                                                                                                    |                                                                                   | 41,00  |
| – à débit différé                                                                                                     |                                                                                   | 47,00  |
| – cotisation carte Visa Premier Voile ou Visa Premier <sup>(1)</sup>                                                  |  | 123,00 |
| – cotisation carte Visa Platinum <sup>(1)</sup>                                                                       |  | 195,00 |
| – cotisation carte Visa Infinite                                                                                      |  | 319,00 |
| – cotisation carte Visa Infinite (la 2 <sup>ème</sup> carte)                                                          |                                                                                   | 213,00 |
| – cotisation e-Carte Bleue                                                                                            |                                                                                   | 14,00  |

### Carte débit-crédit\*

La carte de débit-crédit permet de choisir d'effectuer des retraits ou des paiements, soit au comptant, soit en utilisant le crédit renouvelable associé à la carte.

|                                                                                          |                                                                                     |        |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| – cotisation carte Visa Classic Voile FACELIA ou Visa Classic FACELIA <sup>(1) (3)</sup> |  |        |
| – à débit immédiat                                                                       |                                                                                     | 41,00  |
| – à débit différé                                                                        |                                                                                     | 47,00  |
| – cotisation carte Visa Premier Voile FACELIA ou Visa Premier FACELIA <sup>(1) (3)</sup> |  | 123,00 |
| – cotisation carte Visa Platinum FACELIA <sup>(1) (3)</sup>                              |  | 195,00 |

### Carte plus commercialisée

|                                 |  |       |
|---------------------------------|--|-------|
| – cotisation carte Point Argent |  | 29,00 |
|---------------------------------|--|-------|

<sup>(1)</sup> Une réduction de 50% est accordée à partir de la deuxième carte de même type ou de niveau inférieur sur le même compte (sauf carte Visa Infinite et offre groupée de produits et services).

<sup>(2)</sup> Personnalisation du visuel NRJ offert pour les 12-17 ans. 3 euros sinon.

<sup>(3)</sup> Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

\*Prestation de base au sens des articles L 312-1 et D 312-5 du Code Monétaire et Financier.

## Les services liés à la carte bancaire

### Service Cartego

- service de personnalisation du visuel (pour chaque nouveau visuel et par an) 8,50

Service de personnalisation de la carte bancaire avec un visuel choisi dans une bibliothèque d'images, selon un thème particulier ou en téléchargeant une photo personnelle.

Réédition du code confidentiel de la carte Gratuit

Refabrication de carte en mode normal Gratuit

Demande en mode urgent (réédition du code confidentiel, refabrication de carte) (72 h) 13,00

Frais d'opposition (blocage) de la carte à l'initiative du client en cas de perte, vol ou usage frauduleux dans la zone EEE\* Gratuit

Modification du plafond de paiement et/ou retrait suite à la demande du client

- temporaire 5,00
- permanente (soit pour information 20 euros par an) 5,00 par trimestre

### Assurance perte et vol (Sécuriplus)

Information sur l'assurance en cas de perte et vol des moyens de paiement (cf rubrique Assurances et Prévoyance).

### Effectuer des retraits avec la carte

Afin d'éviter les commissions liées aux retraits d'espèces aux distributeurs d'autres banques, pensez à utiliser les automates Banque Populaire.

Frais par retrait d'espèces au Distributeur Automatique de Billets (DAB)\* Gratuit

Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque de la zone euro

- Avec Visa Infinite ou Platinum Gratuit
- Avec Visa Premier 1,00 par retrait (à partir du 9<sup>ème</sup> retrait dans le mois)
- Avec Visa Classic ou Mastercard 1,00 par retrait (à partir du 5<sup>ème</sup> retrait dans le mois)
- Avec Visa Electron 1,00 par retrait

Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque en devises (autres que l'euro) (cf. Rubrique Opérations bancaires à l'international)

### Effectuer des paiements avec la carte

Paiement en euros Gratuit

Paiement en devises

(autres que l'euro) (cf. Rubrique Opérations bancaires à l'international)

(1) Voir détail zone EEE p.26.

\* Prestation de base au sens des articles L 312-1 et D 312-5 du Code Monétaire et Financier.

## Virement SEPA

Remarque : pour les virements en devises hors euros ou impliquant un pays hors de l'EEE\*, cf. Rubrique Opérations bancaires à l'international.

|                                                                            |         |
|----------------------------------------------------------------------------|---------|
| Réception d'un virement SEPA*                                              |         |
| – occasionnel ou permanent                                                 | Gratuit |
| Frais par virement occasionnel*                                            |         |
| – au guichet de votre banque                                               | 3,65    |
| – par Internet                                                             | Gratuit |
| – au DAB Banque Populaire                                                  | Gratuit |
| Frais par virement permanent                                               |         |
| – au guichet de votre banque                                               | Gratuit |
| – par Internet                                                             | Gratuit |
| Révocation définitive d'un virement permanent<br>(retrait du consentement) | Gratuit |
| Demande de retour de fonds à la demande du client<br>(RECALL)              | Gratuit |

## Prélèvement SEPA

|                                                                                           |         |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Frais de prélèvement*                                                                     |         |
| – mise en place d'un mandat de prélèvement                                                | Gratuit |
| – par prélèvement                                                                         | Gratuit |
| Opposition à un prélèvement avant exécution<br>(révocation d'une échéance de prélèvement) | Gratuit |
| Opposition définitive à un mandat de prélèvement<br>(retrait du consentement)             | Gratuit |

## Chèque

|                                                                                |         |
|--------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Remise de chèque(s)*                                                           | Gratuit |
| Renouvellement automatique de chéquier                                         | Gratuit |
| Frais d'envoi de chéquier à domicile<br>(hors refacturation des frais postaux) | Gratuit |
| Frais d'émission d'un chèque de banque                                         | Gratuit |
| Dans la limite de 2 par mois, 12,80 € par chèque au-delà.                      |         |
| Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur                                    |         |
| À la mise en place, tarif unique quel que soit le nombre de chèques.           | 15,00   |

\*\* EEE : Espace Economique Européen, voir détail p. 26.

\* Prestation de base au sens des articles L 312-1 et D 312-5 du Code Monétaire et Financier.

# OFFRES GROUPÉES DE PRODUITS ET SERVICES

Cotisation à une offre groupée de produits et services – AFFINEA, la convention personnalisée

Choisissez les produits et les services qui vous conviennent et bénéficiez de remises progressives et permanentes.

## 2 produits ou services obligatoires<sup>(1)</sup>

### Une carte au choix

|                                                                                                                                                            | Débit immédiat | Débit différé  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|
| – Visa Électron ou Visa Électron NRJ                                                                                                                       | 2,42 par mois  | -              |
| – Visa Classic Voile ou Visa Classic ou Visa Classic Voile FACELIA <sup>(2)</sup> ou Visa Classic FACELIA <sup>(2)</sup> ou Visa Classic NRJ ou Mastercard | 3,42 par mois  | 3,92 par mois  |
| – Visa Premier Voile ou Visa Premier ou Visa Premier Voile FACELIA <sup>(2)</sup> ou Visa Premier FACELIA <sup>(2)</sup>                                   | 10,25 par mois | 10,25 par mois |
| – Visa Platinum                                                                                                                                            | 16,25 par mois | 16,25 par mois |
| – Visa Infinite                                                                                                                                            | 26,59 par mois | 26,59 par mois |

### et l'assurance des moyens de paiement

|                                                              |               |
|--------------------------------------------------------------|---------------|
| – Assurance perte ou vol des moyens de paiement (Sécuriplus) | 2,00 par mois |
|--------------------------------------------------------------|---------------|

<sup>(1)</sup> Les frais de tenue de compte (2,05 €/mois) sont intégrés dans la convention et bénéficient ainsi de la réduction applicable.



## Des produits et services de la gestion quotidienne

|                                                   |                           |
|---------------------------------------------------|---------------------------|
| – Gestion des comptes par Internet avec Cyberplus | 2,50 par mois             |
| – Offre Mobilité Internationale                   | 12,50 par mois            |
| – Fructi-Facilités                                | 1,63 par mois             |
| – Fructi-Budget                                   | à partir de 2,50 par mois |
| – Moviplus                                        | à partir de 2,00 par mois |
| – Crescendo                                       | 1,41 par mois             |
| – Relevé ISF                                      | 2,36 par mois             |
| – Relevé patrimonial                              | 2,36 par mois             |
| – Sécuri High Tech                                | à partir de 3,00 par mois |



## Et bénéficier de réductions tarifaires progressives sur les tarifs unitaires des produits et services souscrits

|                                    |   |                |
|------------------------------------|---|----------------|
| – 3 produits ou services           | > | 15 % de remise |
| – 4 produits ou services           | > | 20 % de remise |
| – 5 (ou plus) produits ou services | > | 25 % de remise |

Ces remises s'appliquent aussi sur la carte choisie et l'assurance des moyens de paiement.

## Les avantages complémentaires

### Produits et service offerts

– Programme de Fidélité (réservé aux sociétaires)

### Réduction additionnelle sur le tarif unitaire des produits et services souscrits dans l'offre groupée de produits et services

60 % de réduction supplémentaire<sup>(3)</sup> pour les clients âgés de 16 à 17 ans inclus

40 % de réduction supplémentaire<sup>(3)</sup> pour les clients âgés de 18 à 25 ans inclus

20 % de réduction supplémentaire<sup>(3)</sup> pour les clients âgés de 26 à 28 ans inclus

15 % de réduction supplémentaire<sup>(3)</sup> pour la souscription de deux conventions au sein d'un couple

10 % de réduction supplémentaire<sup>(3)</sup> pour les clients équipés d'une offre groupée de produits et services professionnelle

10 % de réduction supplémentaire<sup>(3)</sup> pour les clients ACEF / CASDEN Fonction publique

<sup>(2)</sup> Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

<sup>(3)</sup> Toutes les remises ne sont pas cumulables. Pour plus d'information, contactez votre conseiller.

**€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)**

Horizon (réservée aux 12-15 ans)  
(soit pour information 12 euros par an) 1,00 par mois

Cadencia (réservée aux clients des agences  
Banque Privée) (Hors options)

- Cadencia Premier  
(soit pour information 268,80 par an) 22,40 par mois
- Cadencia Platinum  
(soit pour information 328,80 par an) 27,40 par mois
- Cadencia Infinite  
(soit pour information 448,80 par an) 37,40 par mois

Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF)

Pour les clients en situation de fragilité bancaire, la Banque Populaire Grand Ouest propose une offre groupée de produits et services spécifique de nature à limiter les frais en cas d'incident de paiement (dans les conditions visées par l'article L 312-1-1 alinéa 2 du Code Monétaire et Financier).

- OCF (soit pour information 36 euros par an) 3,00 par mois

## Les produits et services inclus

La tenue, la fermeture et l'ouverture du compte de dépôt

1 carte de paiement à autorisation systématique Visa Electron

Le dépôt ou le retrait d'espèces dans votre agence

4 virements mensuels SEPA, dont au moins 1 virement permanent

Des paiements par prélèvements SEPA illimités

2 chèques de banque par mois

Un moyen de consultation du compte à distance ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers un autre compte du titulaire au sein du même établissement (Cyberplus OCF)

1 système d'alertes sur le niveau de solde du compte (forfait d'alertes)

La fourniture de relevés d'identités bancaires

1 changement d'adresse par an

Pour les clients sans chéquier titulaires d'une OCF, en cas d'incident, les frais de commissions d'intervention sont de 4 €/opération, plafonnés à 5 opérations/mois et les forfaits de frais de rejet sur prélèvement sont plafonnés au montant du paiement rejeté dans la limite de 6,00 €/rejet et 30,00 €/mois.

## Cotisation à une offre groupée de produits et services - Equipage (plus commercialisée)

| Contenu de votre convention                                          | Équipage Prélude      | Équipage Privilège                             | Équipage Prestige                  |                                      |                         |
|----------------------------------------------------------------------|-----------------------|------------------------------------------------|------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------|
| Services essentiels inclus :                                         |                       |                                                |                                    |                                      |                         |
| • Frais de fonctionnement de compte                                  | X                     | X                                              |                                    | X                                    |                         |
| • Sécuriplus : assurance de vos moyens de paiement                   | X                     | X                                              |                                    | X                                    |                         |
| • Cyberplus : banque à distance (Internet)                           | X                     | X                                              |                                    | X                                    |                         |
| Cartes bancaires                                                     | Visa Electron         | Visa Classic, Visa Classic Facelia, Mastercard | Visa Premier, Visa Premier Facelia | Visa Platinum, Visa Platinum Facelia | Visa Infinite           |
| Prix de votre Convention                                             | 7,15/mois<br>85,80/an | 8,75/mois<br>105,00/an                         | 13,75/mois<br>165,00/an            | 18,60/mois<br>223,20/an              | 27,00/mois<br>324,00/an |
| Carnet de bord Internet : synthèse du fonctionnement de votre compte | X                     | X                                              |                                    | X                                    |                         |
| BP Infos : information juridique                                     | X                     | X                                              |                                    | X                                    |                         |

Equipage Horizon (12-28 ans)  
(soit pour information 48 euros par an)

4,00 par mois

## IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

### Commission d'intervention

|                     |       |
|---------------------|-------|
| Frais par opération | 8,00  |
| – plafond mensuel   | 80,00 |

La commission d'intervention correspond à la somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier.

### Opérations particulières

|                                                                                                                                                 |            |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Frais par Saisie (Saisie Attribution, Opposition à Tiers Détenteur, Saisie à Tiers Détenteur ou Avis à Tiers Détenteur) (forfait de traitement) |            |
| – sur compte créditeur (avoirs bloqués)                                                                                                         | 75,90      |
| – sur compte débiteur (avoirs non saisissables)                                                                                                 | 45,00      |
| Frais pour opposition administrative (Frais proportionnels au montant de l'incident)                                                            | 10 %       |
| – sur compte créditeur (avoirs bloqués)                                                                                                         | Maxi 75,90 |
| – sur compte débiteur (avoirs non saisissables)                                                                                                 | Maxi 45,00 |

# IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

## Incidents de paiement

### Les incidents liés aux chèques

Attention aux conséquences de l'émission d'un chèque sans provision ! Le rejet d'un chèque pour défaut de provision entraîne l'interdiction immédiate d'émettre des chèques sur l'ensemble de vos comptes, dans toutes les banques ainsi que l'inscription au Fichier Central des Chèques, recensant les personnes frappées d'interdiction bancaire. Cette interdiction s'applique pour une durée de 5 ans. La levée de l'interdiction peut cependant être obtenue à tout moment, dès le paiement du chèque en interdiction.

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision

|                            |                      |
|----------------------------|----------------------|
| – inférieur ou égal à 50 € | 22,00 <sup>(2)</sup> |
| – supérieur à 50 €         | 42,00 <sup>(2)</sup> |

Le forfait de frais de rejet d'un chèque comprend : la lettre d'information préalable au rejet (lettre Murcef), les frais de rejet, l'envoi de la lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non paiement, le blocage de la provision pour la régularisation et la demande de mainlevée d'interdiction bancaire.

|                                                                                                                                                       |       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision <sup>(1)</sup><br>(inclus dans le forfait de frais en cas de rejet de l'opération) | 9,60  |
| Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques                                                  | 40,00 |
| Chèque émis en période d'interdiction bancaire                                                                                                        | 25,00 |
| Chèque remis et retourné impayé pour motif autre que sans provision <sup>(1)</sup>                                                                    | 9,80  |

### Les incidents liés aux autres moyens de paiement

Forfait de rejet de prélèvement, d'un virement, d'un TIP ou d'un télévirement pour défaut de provision<sup>(1)</sup>

|                            |                        |
|----------------------------|------------------------|
| – inférieur à 20 €         | Montant de l'opération |
| – supérieur ou égal à 20 € | 12,00 <sup>(2)</sup>   |

Ce montant forfaitaire comprend : les frais de rejet et la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement.

|                                                                                        |       |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Frais de déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire | 25,00 |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-------|

<sup>(1)</sup> Quelles que soient la devise, la provenance et la destination de l'opération.

<sup>(2)</sup> Ces frais n'intègrent pas la commission d'intervention. Elle sera facturée séparément.

# DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

**Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

## Facilités de caisse et/ou découvert

Le solde du compte doit être maintenu créditeur. Une certaine souplesse de gestion peut toutefois être accordée par la mise en place d'une autorisation de découvert. Le coût total du découvert dépendra alors de son montant et de la durée pendant laquelle le compte sera débiteur.

### Facilités de caisse et/ou découvert

TBB<sup>(1)</sup> + 12

### Minimum forfaitaire<sup>(2)</sup> des intérêts débiteurs

Le montant minimum forfaitaire des intérêts débiteurs correspond au montant minimum de perception des intérêts débiteurs suite à l'utilisation de votre facilité de caisse et/ou découvert.

5,00 par  
trimestre

<sup>(1)</sup> Taux de Base Bancaire de la Banque Populaire Grand Ouest : 7,90 % au 07/12/2017.

Ce taux est soumis aux conditions des marchés financiers et peut être révisé à tout moment.

<sup>(2)</sup> Non compris dans le TAEG selon la réglementation en vigueur.

Les intérêts débiteurs correspondent au coût du crédit avancé par la banque pour couvrir le débit intervenu sur le compte insuffisamment approvisionné. Ils sont calculés au taux nominal prévu dans la convention de compte de dépôt indexé sur le Taux de Base de votre banque. Le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) est précisé sur votre relevé de compte et est limité au plafond légal en vigueur au jour de l'arrêt.

## Crédits à la consommation

### PREVair / AUTOVair

– frais de dossier forfaitaires

50,00

PREVair : pour financer vos travaux d'économies d'énergie à taux préférentiel.

AUTOVair : pour financer un véhicule "propre" à conditions préférentielles.

### Prêt personnel

– frais de dossier - coût proportionnel au montant du crédit

1 %

– minimum

50,00

### Assurance décès invalidité (DPTIA\*)

(Pour 10 000 € empruntés\*)

À partir de 4,70  
par mois

Autres montants et conditions, consultez le barème auprès de votre agence.

\* DPTIA : Décès Perte Totale et Irréversible d'Autonomie.

## Crédits immobiliers

|                                                              |                         |
|--------------------------------------------------------------|-------------------------|
| Prêt Épargne Logement                                        | Pas de frais de dossier |
| Prêt à Taux Zéro                                             | Pas de frais de dossier |
| Eco-prêt à Taux Zéro                                         | Pas de frais de dossier |
| <b>Autres types de prêts immobiliers</b>                     |                         |
| – frais de dossier - coût proportionnel au montant du crédit | 1 %                     |
| – minimum                                                    | 150,00                  |

### Assurance décès invalidité incapacité

(Pour 10 000 € empruntés\*)

|                                                            |                           |
|------------------------------------------------------------|---------------------------|
| – DPTIA IT* (selon l'âge à l'adhésion et au terme du prêt) | À partir de 1,90 par mois |
| – DPTIA* (selon l'âge à l'adhésion et au terme du prêt)    | À partir de 1,35 par mois |

Des offres spécifiques sont dédiées à la clientèle CASDEN et au micro-crédit (financement et cautionnement).

## Autres prestations

### Les garanties

|                                                                 |         |
|-----------------------------------------------------------------|---------|
| – frais de gage sur véhicule                                    | 166,00  |
| – nantissement de compte PEP**                                  | 260,00  |
| – nantissement de compte titres financiers cotés et non cotés** | 260,00  |
| – nantissement de parts SCI/SCM/SCP/Sociétés non cotées/SCPI**  | 470,00  |
| – hypothèque maritime, fluviale et aérienne                     | 260,00  |
| – délégation sur produit assurance vie / capitalisation**       | 260,00  |
| – frais d'étude pour délégation d'assurance                     | Gratuit |

### Mainlevée de garantie

|                                                 |        |
|-------------------------------------------------|--------|
| – gage sur véhicule                             | 110,00 |
| – garanties réelles                             |        |
| – mainlevée par notaire (frais notaires en sus) | 170,00 |
| – autres mainlevées**                           | 60,00  |

### Les cautions

|                                                              |            |
|--------------------------------------------------------------|------------|
| – information caution                                        | Gratuit    |
| – caution et aval donnés par la Banque Populaire Grand Ouest |            |
| – commission proportionnelle (prélevée mensuellement)        | 2 % par an |
| – minimum par mois                                           | 3,18       |
| – mise en place d'une caution bancaire                       |            |
| – caution de passif                                          | 70,00      |
| – autres cautions                                            | 25,00      |

\* DPTIA : Décès Perte Totale et Irréversible d'Autonomie / IT : Invalidité de Travail.

\*\* Gratuit si produit détenu à la Banque Populaire

#### Avenants pour tous types de crédits

|                                                           |                   |
|-----------------------------------------------------------|-------------------|
| – frais d'avenant                                         |                   |
| – suppression, substitution de garantie                   | 0,5 % mini 160,00 |
| – autres avenants (modification, réaménagement de crédit) | 160,00            |
| – renégociation de taux                                   |                   |
| – coût proportionnel au gain                              | 10 %              |
| – coût minimum                                            | 1 000,00          |
| – clause de modularité (à chaque exercice de la clause)   | 100,00            |
| – changement date de prélèvement ou compte support        | 20,00             |

#### Autres prestations

|                                                                                                        |         |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| – attestations et recherches diverses (dont attestation d'intérêts)                                    | 15,00   |
| – frais de demande d'état cadastral                                                                    | 38,00   |
| – frais de demande de relevé d'état hypothécaire (refacturation coût du service de publicité foncière) |         |
| – duplicata du tableau d'amortissement                                                                 | Gratuit |
| – décompte de crédit en cours                                                                          |         |
| – pour un remboursement anticipé***                                                                    | 50,00   |
| – dans tous les autres cas                                                                             | 50,00   |

#### Remboursement anticipé

|                                                                      |                             |
|----------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| – indemnité de remboursement anticipé (maxi, sur capital restant dû) | 6 mois d'intérêts<br>3,00 % |
|----------------------------------------------------------------------|-----------------------------|

#### Echéance impayée

|                                                                                                                                                                  |                  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| – régularisation d'échéance impayée - intérêts de retard<br>(pour toute régularisation au-delà du 6 <sup>ème</sup> jour de la date d'échéance prévue au contrat) | Taux du prêt + 3 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|

\*\*\* Décompte gratuit pour tout prêt objet d'une offre de crédit immobilier émise à compter du 01/07/2016

# ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

## Épargne bancaire

Bénéficiaire d'une épargne disponible

- Livret A, Livret Développement Durable, Livret d'Épargne Populaire, Compte Sur Livret Fidelis, CODEVair.

Ces solutions vous permettent de faire fructifier votre épargne tout en plaçant et en retirant votre argent lorsque vous le souhaitez.

Épargner en vue d'un projet immobilier

- Compte Épargne Logement, Plan Épargne Logement.

Épargner pour vos enfants

- Livret 1<sup>er</sup> pas (jusqu'à 12 ans), Livret Jeunes (12-25 ans), Plan épargne Enfant

Crescendo

- alimentation automatique de votre épargne selon les disponibilités de votre compte de dépôt (par an)

A

16,90

## Dynamiser votre épargne

Placements à terme, Assurance Vie, PEA... de nombreuses possibilités de placements vous sont proposées afin d'optimiser votre patrimoine ou de préparer votre retraite. Consultez votre conseiller afin de trouver la solution d'épargne la mieux adaptée à vos besoins.

## Placements financiers

### Frais de courtage bourse

La facturation des ordres de bourse dépend principalement de la Place sur laquelle les titres sont négociés, du montant de votre ordre et du canal de transmission choisi (Internet ou téléphone).

Ordre de Bourse Euronext

|      | Téléphone | Internet |
|------|-----------|----------|
| %    | 1,4%      | 0,6%     |
| Mini | 14,90     | 8,90     |

Ordre de Bourse hors Euronext

|      | Téléphone | Internet |
|------|-----------|----------|
| %    | 1,4%      | 0,6%     |
| Mini | 59,90     | 46,90    |

Ordre transmis et non exécuté 2,00

Ordres de Bourse sur titres non cotés

- frais ouverture de dossier 100,00
- frais par opération 50,00
- frais de gestion (annuels) 50,00

**€ PAR OPÉRATION**  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

**Souscription d'OPC (actions, obligations, monétaires...)**

|                                                         |         |
|---------------------------------------------------------|---------|
| – OPC Banque Populaire (hors droits d'entrée éventuels) | Gratuit |
| – OPC hors Banque Populaire                             | 27,90   |

**Droits de garde**

**Droits de garde (frais annuels)**

Le calcul des droits de garde correspond aux frais fixes de gestion du portefeuille + forfait par ligne de titres détenue + commission proportionnelle sur le montant du portefeuille.

|               | Frais fixe<br>(gestion du<br>portefeuille) | Forfait par ligne<br>(maxi 7 lignes<br>facturées) | Commission<br>proportionnelle |
|---------------|--------------------------------------------|---------------------------------------------------|-------------------------------|
| Euronext      | 27,50                                      | 3,50                                              | 0,22 %                        |
| Hors Euronext |                                            | 20,00                                             | 0,40 %                        |

**Autres produits et services**

|                                    |        |
|------------------------------------|--------|
| Atlantique Bourse Conseil (par an) | 400,00 |
|------------------------------------|--------|

Avec Atlantique Bourse Conseil, bénéficiez par téléphone d'une information privilégiée sur des opportunités d'achat ou de vente sur le marché Actions..

|                                                    |         |
|----------------------------------------------------|---------|
| Hisséo : virement permanent sur compte espèces PEA | Gratuit |
|----------------------------------------------------|---------|

|                           |       |
|---------------------------|-------|
| Frais de recherche Titres | 90,00 |
|---------------------------|-------|

**Gestion sous mandat : Nous consulter**

# ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

## Assurer vos moyens de paiement

### Sécuriplus

Réduction de 50% en cas de souscription d'une 2<sup>ème</sup> assurance sur le même compte.



24,00 par an

Assurance des chèquiers et cartes bancaires en cas de perte ou de vol, en France comme à l'étranger, garantissant le remboursement des clés et papiers s'ils sont perdus ou volés simultanément.

Cette assurance fonctionne également si l'on vous dérobe vos espèces lors d'un retrait au distributeur.

Pour faire opposition, appelez le 01 77 86 24 24 (appel non surtaxé), 7j/7, 24h/24.

## Votre assurance personnelle

### Assur-BP Santé

Sur devis

Contrat complémentaire santé qui prévoit le remboursement des frais de soins.

### Protection Juridique

Sur devis

Contrat fournissant les moyens juridiques et financiers nécessaires pour aider à trouver prioritairement une solution amiable, ou, à défaut, judiciaire, à un litige garanti.

### Sécuri High Tech

— option solo

— option famille



36,00 par an



48,00 par an

### MAV (Multirisque des Accidents de la Vie)

Sur devis

Pour faire face financièrement aux conséquences d'un accident de la vie, l'assurance Multirisque des Accidents de la Vie garantit le versement d'une indemnité pouvant aller jusqu'à 1 million d'euros ainsi que des services d'assistance essentiels (mise à disposition d'une aide ménagère, prise en charge des enfants, soutien particulier dans les démarches administratives et sociales...).

**Autonomis** (Tarifs calculés selon l'âge de l'assuré et le niveau de garantie choisi)

Sur devis

Contrat d'assurance assurant le versement d'une rente mensuelle, d'un capital équipement forfaitaire et des services d'assistance indispensables pour faire face aux conséquences souvent lourdes de la perte d'autonomie.

## Protéger vos enfants

### Assur – BP Enfant

Sur devis

### Assur – BP Horizon

Sur devis

Assur - BP Horizon offre aux jeunes de moins de 28 ans une assurance personnelle et une assurance logement (responsabilité civile, assistance en cas d'accident, indemnisation en cas d'incendie, dégât des eaux, dommage aux biens mobiliers, vol...).

## Assurer l'avenir de vos proches

Fructi-Famille ou Tisséa

Sur devis

Ces contrats de prévoyance permettent de mettre sa famille à l'abri de tout souci financier en cas de décès ou d'invalidité absolue ou définitive, par le versement à ses proches d'un capital exonéré d'impôt, de droits de succession\* et de prélèvements sociaux.

Fructi-Facilités



19,50 par an

Assurez votre compte bancaire en cas de décès « toutes causes » afin de protéger vos ayants droit

Fructi-Budget (plus commercialisé)

En cas de décès par accident, vos ayants droit sont assurés de pouvoir couvrir leurs charges mensuelles pendant 12 mois

– option 1 - 1 500 € par mois



30,00 par an

– option 2 - 3 000 € par mois



57,40 par an

## Assurer vos biens

Assur BP – Auto

Sur devis

Assur BP – Habitat

Sur devis

La souscription d'un contrat d'assurance est un acte important. Il est donc essentiel de bien connaître le niveau de couverture et les services associés à votre assurance. Votre conseiller de clientèle se tient à votre disposition pour vous guider dans le choix d'une assurance adaptée à votre situation et vous fournir toute information complémentaire nécessaire.

## Protéger votre domicile contre le vol et l'intrusion

Tranquil'Habitat

Sur devis

Contrat de télésurveillance basé sur la dissuasion, la détection à distance, le contrôle et l'intervention. Renseignez-vous auprès de votre conseiller de clientèle.

## Informations juridiques et pratiques

BP Infos : information pratique, juridique ou technique

6,83 par an

\* Dans la limite de la législation en vigueur

# OPÉRATIONS BANCAIRES À L'INTERNATIONAL<sup>(1)</sup>

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

## Opérations par carte bancaire<sup>(1)</sup>

|                                                           |                                                                                                  |
|-----------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Paiement par carte bancaire en devises                    |                                                                                                  |
| – commission fixe                                         | Gratuit                                                                                          |
| – commission proportionnelle au montant de la transaction | 2,10 %                                                                                           |
| Retrait d'espèces à un distributeur en devises            |                                                                                                  |
| – commission fixe                                         | 3,00                                                                                             |
| – commission proportionnelle au montant du retrait        | 2,10 %                                                                                           |
| Offre Mobilité Internationale                             |                                                                                                  |
| (hors commission de change)                               |  12,50 par mois |
| (soit pour information 150 euros par an)                  |                                                                                                  |

Forfait permettant la prise en charge de l'ensemble de vos opérations par carte bancaire à l'international ainsi qu'un virement (hors commission de change et frais de correspondant étranger) maximum par mois.

## Virements vers l'étranger

|                                                                                                  |       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Frais de virement émis en euros vers un pays hors EEE* ou en devises (hors commission de change) |       |
| – au guichet de votre agence                                                                     | 25,00 |
| – par Internet                                                                                   | 17,50 |

## Vos flux en provenance de l'étranger<sup>(1)</sup>

|                                                                                                                    |       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Frais de rapatriement en euros en provenance autre que EEE* ou en devises sans cession (hors commission de change) | 20,00 |
| Commission de réparation (coordonnées bancaires erronées)                                                          | 10,00 |
| Encaissement chèque inférieur ou égal à 1 000 €                                                                    | 13,70 |
| supérieur à 1 000 €                                                                                                | 20,00 |
| (hors éventuelle commission de change + frais de virement si crédit après encaissement)                            |       |
| Frais d'impayé sur chèque étranger remis                                                                           | 20,40 |
| + frais de correspondant + commission de change sur le montant du chèque au cours du jour du rejet                 |       |
| Modification, correction, avis de sort                                                                             | 47,40 |

## Vos commissions de change

Attention, le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour de la transaction.

|                        |       |
|------------------------|-------|
| – commission de change | 14,20 |
|------------------------|-------|

<sup>(1)</sup> Opérations en devises hors Euro, Franc Pacifique, Leu Romain et Couronne Suédoise ou impliquant un pays hors EEE\*.

<sup>(2)</sup> Selon disponibilité des fonds.

\* EEE : Espace Economique Européen (voir détail page 26)

# AVANTAGES SPÉCIFIQUES RÉSERVÉS AUX JEUNES (- DE 28 ANS)

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

## Votre offre groupée de produits et services

|                                                                              |                              |
|------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|
| Horizon (réservée aux 12-15 ans).<br>(soit pour information 12 euros par an) | 1,00 par mois                |
| Affinéa (pour les 16-28 ans)<br>(soit pour information 28,20 euros par an)   | À partir de 2,35<br>par mois |
| Voir détails page 13                                                         |                              |

## Vos services

|                                                                           |                                                                                                  |
|---------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Offre Mobilité Internationale<br>(soit pour information 150 euros par an) |  12,50 par mois |
|---------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|

Forfait permettant la prise en charge de l'ensemble de vos opérations par carte bancaire à l'international ainsi qu'un virement (hors commission de change et frais de correspondant étranger) maximum par mois.

## Vos moyens de paiement (cotisation annuelle)

|                                                                                                                 |                                                                                         |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|
| Cotisation carte de paiement Visa Electron NRJ<br>(visuel offert pour les 12-17 ans)                            |  29,00 |
| Personnalisation visuel carte NRJ<br>(à partir de 18 ans)<br>(abonnement annuel en plus de la cotisation carte) | 3,00                                                                                    |
| e-Carte Bleue                                                                                                   | 7,00                                                                                    |

## Votre épargne

Livret Jeune (12-25 ans)

Bénéficiez d'une rémunération attractive et exonérée de prélèvements sociaux et fiscaux.

## Vos financements

|                                                                                                                                                           |                             |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| Prêt Etudes / Prêt Apprenti / Prêt Rentrée / Prêt Permis<br>à 1 € / Prêt « Avance 1ers salaires » / Prêt « Je m'installe » /<br>Caution Jeunes Locataires | Frais de dossier<br>offerts |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|

Des offres de cautionnement spécifique sont également proposées pour les Etudiants affiliés et/ou adhérents LMDE, permettant de les dispenser de la caution personnelle des parents.

## Votre assurance

|                                                                                                                                     |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Assur - BP Horizon                                                                                                                  | Sur devis |
| Contrat d'assurance pour les jeunes de moins de 28 ans qui garantit une protection personnelle complète mais également du logement. |           |

**Zone EEE** : Espace Economique Européen, composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède.

**Zone SEPA** : Single Euro Payments Area - Espace unique de paiements en euros, composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Saint Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.

**Zone EURO** composée des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie et Slovénie.

**Le crédit renouvelable Facelia est un produit de :**

NATIXIS FINANCEMENT

Société anonyme au capital de 60 793 320 euros

Siège social : 5, rue Masseran 75007 PARIS

439 869 587 RCS PARIS.

Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS

sous le numéro 07 022 393.

**Sécuriplus, Multirisque des Accidents de la Vie,**

**Autonomis et Fructi-Budget sont des produits de :**

BPCE PRÉVOYANCE

Société anonyme au capital social de 8 433 250 euros

Siège social : 30, avenue Pierre Mendès-France 75013 PARIS

352 259 717 RCS PARIS

Entreprise régie par le Code des Assurances.

BPCE Prévoyance est une filiale de Natixis Assurances.

**Fructi-Facilités, Fructi-Famille et l'assurance**

**emprunteur sont des produits de :**

BPCE VIE

Société anonyme au capital social de 481 873 068,50 euros

Siège social : 30, avenue Pierre Mendès-France 75013 PARIS

349 004 341 RCS PARIS

Entreprise régie par le Code des Assurances,

et BPCE PRÉVOYANCE.

**Assur - BP Enfant, Assur - BP Horizon, Assur - BP Santé,**

**Assur - BP Auto et Assur - BP Habitat sont des produits de :**

BPCE IARD

Société anonyme au capital social de 50 000 000 euros

Siège Social : Chaban de Chauray, 79000 NIORT

401 380 472 RCS NIORT.

Entreprise régie par le Code des Assurances.

BPCE IARD est une filiale de Natixis Assurances.

# RÉSoudre UN LITIGE

## Exprimer une réclamation

Malgré notre vigilance, des insatisfactions ou des difficultés peuvent toutefois survenir.  
**Dans ce cas, vous pouvez exprimer votre réclamation comme suit :**

1. Contacter votre agence : votre conseiller et le Directeur d'Agence restent vos interlocuteurs privilégiés.
2. Dans le cas où la réponse de votre agence ne vous semblerait pas suffisante ou adaptée, vous pouvez exposer votre demande auprès de notre Service Relations Clients.

**par courrier :**

BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST - Service Relations Clients  
15 boulevard de la Boutière - CS 26858  
35768 SAINT-GRÉGOIRE Cedex

**par internet :** [www.bpgg.banquepopulaire.fr](http://www.bpgg.banquepopulaire.fr)\*, rubrique « Contact »

**par téléphone :** **0 805 904 500** 

(Depuis un poste fixe, du lundi au vendredi de 8h à 18h)

A défaut de réponse dans les 5 jours ouvrés, vous recevrez un accusé de réception de votre demande. Nous nous engageons alors à vous répondre sous 15 jours ouvrés. Toutefois si une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire et entraîne un dépassement de délai, nous nous engageons à vous communiquer le nouveau délai, qui sauf cas très particulier ne devrait pas dépasser 2 mois (à compter de la date de réception de votre réclamation).

### 3. En dernier recours, sollicitez le Médiateur.

Enfin, au cas où la Banque ne vous aurait pas apporté de réponse dans le délai de deux mois ou à défaut de solution vous satisfaisant, vous pouvez faire appel aux services du Médiateur, dans le délai d'un an à compter de votre réclamation auprès de la Banque, sans préjudice des autres voies d'actions légales dont vous disposez. Le Médiateur a pour mission de rechercher une solution amiable en toute impartialité. Vous pouvez le saisir en écrivant à :

Monsieur le Médiateur de la consommation auprès de la FNB  
100-104, Avenue de France  
75646 PARIS Cedex 13

Pour en savoir plus : consultez la charte de médiation de la Banque Populaire disponible sur le site <https://www.sitedumediateur.fr/banquepopulaire/federationnationaledesbanquespopulaires>\*

En cas de souscription par Internet, vous pouvez également déposer votre réclamation sur la plateforme européenne de règlement par voie extrajudiciaire des litiges en ligne qui orientera votre demande : <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>.

Vous pouvez aussi saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) dans le cadre de tout litige qui entre dans le champ de compétence de l'AMF, principalement :

- commercialisation d'instruments financiers ;
- gestion de portefeuille ;
- transmission et réception d'ordres de bourse ;
- tenue de compte titres ou PEA.

La saisie du Médiateur peut se faire soit par voie postale en écrivant à :

Monsieur le Médiateur de l'AMF  
Autorité des Marchés financiers  
17 place de la Bourse  
75082 PARIS CEDEX 02

Soit en complétant le formulaire de demande de médiation sur le site Internet de l'AMF : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org).  
La charte de Médiation de l'AMF est également disponible sur ce site.

Le Médiateur des Assurances peut être saisi de tout litige né dans le cadre d'un contrat d'assurance (contestation de sinistre, gestion d'un sinistre, règlement, fiscalité,...). Il convient de saisir le Médiateur par courrier postal à l'adresse mentionnée dans le contrat d'assurance concerné.

Si besoin, l'adhérent peut demander les coordonnées du Médiateur des Assurances au Service Relations Clients de la Banque.

\*Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès.

# POUR RESTER EN CONTACT AVEC VOTRE BANQUE À TOUT MOMENT

## Un conseiller à votre écoute

Pour contacter votre conseiller, demandez à votre agence son numéro de ligne directe (appel non surtaxé)

Votre pôle régional

02 72 79 40 40 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi :

le samedi :

8h30 / 19h00

8h30 / 13h00

## Un accès direct à votre compte où que vous soyez et 24h/24

Par Internet, avec Cyberplus

[www.bpgb.banquepopulaire.fr](http://www.bpgb.banquepopulaire.fr)\*

Par SMS, avec le 6 11 10 (0,35 €/SMS + le coût du SMS  
facturé par votre opérateur)

Par téléphone, avec Tonalité Plus (serveur vocal)

Depuis la France, au : **0 821 01 01 50**

Depuis l'étranger au : +(33) 1 41 86 24 24

Service 0,12 €/min + prix appel

\* Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès.

Banque Populaire Grand Ouest, société anonyme, coopérative de Banque Populaire à capital variable - Siège social : 15 boulevard de la Bouteille CS 26888 35768 Saint Grégoire cedex - 857 500 227 RCS Rennes - Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n°01 004 504.  
Banque Populaire Grand Ouest exploite la marque Crédit Maritime - 10/2017 - 21 900 ex. Goubault Imprimeur certifié iso 14001 - Imprimé avec des encres végétales - sur papier PEFC - **POINT 11** - Réalisation : TAKOMA

BANQUE POPULAIRE  
GRAND OUEST

ADDITIONNER LES FORCES, MULTIPLIER LES CHANCES

